

LETTRE INFO N°15



12 / 06 / 2026

BILAN D'ACTIVITE DU SNEP FSU GUYANE. 2025/2026

DOSSIER SPORT SCOLAIRE (BOUDAY Xavier)

Problématique du volume d'heures par semaine. Derrière le mot forfait de 3h ou volume forfaitaire de 3h il faut entendre :

- 3h effectives au moins chaque semaine (ça peut être plus, mais pas moins) et en face à face élèves de son AS (ou rencontres/organisations de l'UNSS).

Le fait de passer 5h ou 6h pour un déplacement une semaine ne peut pas conduire à « récupérer » des heures la semaine suivante.

- L'état de ventilation de service (État VS) doit mentionner les 3h d'AS.

- Le forfait n'est pas sécable : il doit être effectué dans une seule et même AS. En cas de service partagé, il est positionné sur l'établissement de l'affectation principale.

Les temps partiels et le forfait AS

La note de service du 21/03/2016 précise que tout-e enseignant-e à temps partiel doit également se voir attribuer le forfait de 3h. => Dénonciation des pratiques non réglementaires visant à transformer les heures d'as en heures d'enseignement sans demande des intéressés.

Problématique liée à la Création d'une Association ; Démarches à effectuer dans le but d'aider les collègues qui arrivent dans des établissements neufs.

- AG constitutive /Rédaction des statuts+élection
- Dépôt et déclaration en préfecture
- Attente de la publication au journal officiel et son numéro RNA
- Ouverture d'un compte bancaire

Participation du SNEP FSU Guyane aux CRUNSS et déclarations liminaires

03/10/2025 / 24/06/2026

- ⇒ Mise en lumière des dysfonctionnements de la gouvernance UNSS nationale : Restriction de la dotation allouée par le ministère / Orientations budgétaires incohérentes / Choix stratégiques

désastreux en matière de transport et de fonctionnement limitant le temps de pratique des licenciés en compétition.

DOSSIER FSU (BOUDAY Xavier)

Durant l'année scolaire **2025-2026**, la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) a mené une politique de mobilisation active. Ses actions se sont concentrées sur la lutte contre les budgets d'austérité, la défense des conditions de travail et la revalorisation des personnels précaires.

Voici le résumé des grandes thématiques et des principales journées de mobilisation pour cette période :

1. Les grands axes de revendication en 2025-2026

- **Le refus de l'austérité budgétaire** : La FSU s'est fermement opposée aux projets de lois de finances (PLF 2026), dénonçant des baisses de moyens historiques pour les services publics et l'Éducation nationale. La fédération a exigé un réinvestissement massif pour l'école publique.
- **La revalorisation des salaires et des carrières** : Face au gel du point d'indice et aux réformes jugées pénalisantes sur les congés maladie, la FSU a fait de la revalorisation salariale un de ses chevaux de bataille majeurs.
- **Le soutien aux personnels précaires (AESH et AED)** : Une attention particulière a été portée aux Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) et aux Assistants d'Éducation (AED) afin d'exiger la création d'un véritable statut (corps de catégorie B), de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.
- **Revendications locales (Guyane)** : *En Guyane, la FSU s'est particulièrement mobilisé sur le suivi du plan de rattrapage d'urgence pour l'éducation, la situation des AED en CDD et la sécurité dans les établissements scolaires.*

2. Chronologie des principales journées de mobilisation

- **18 septembre et 2 octobre 2025** : Rentrée sociale marquée par des appels à la grève et des manifestations intersyndicales pour rejeter les orientations budgétaires et demander des moyens accrus pour l'école publique.
- **16 janvier 2026** : Journée de mobilisation et de grève intersyndicale spécifique pour les AESH, poussant le ministère à ouvrir des négociations fin janvier.
- **17 mars 2026** : Nouvelle journée de grève nationale et locale pour la préparation de la rentrée 2026, dénonçant le manque de postes suppression de 4000 postes et l'abandon de certains territoires (**notamment en Guyane**).
- **31 mars 2026** : Importante journée nationale de grève à l'éducation, organisée en pleine période de discussions sur les cartes scolaires (ouvertures et fermetures de classes).
- **mai 2026** : Dénonciation du manque d'adaptation du bati scolaire face aux épisodes de canicule
- **2 juin 2026** : Grande journée de mobilisation nationale spécifiquement dédiée aux droits des AED;
- **9 juin 2026** : Grande journée de mobilisation nationale spécifiquement dédiée aux droits des AESH.

FSU Guyane : Groupe de suivi du mouvement intersyndicale: 5 réunions en 2025/2026 concernant le suivi du protocole d'accord signé en mars 2025.

Thématique 1 : Pédagogie & Formation. Recrutement et formation d'Intervenants en Langues Maternelles (ILM), et création d'un groupe sur la contextualisation des cours. Enseignement Supérieur : Soutien à l'Université de Guyane (UG) pour ouvrir de nouvelles formations à Cayenne et Saint-Laurent du Maroni.

Thématique 2 : Bâti-scolaire & Moyens RH. Infrastructures : Collaboration (Rectorat, CTG, maires, Préfecture) pour accélérer la construction/rénovation des écoles et bâtir 12 nouveaux établissements à taille humaine. Gestion et RH : Rédaction d'une circulaire pour la rentrée 2026 fixant les objectifs d'effectifs par classe et la répartition entre personnels titulaires et contractuels.

⇒ **Victoires importantes de la FSU:**

Prime REP/REP+ pour les AESH : C'est une victoire historique. Après avoir obtenu le droit à cette indemnité, la FSU a acté avec le ministère un versement automatique de régularisation (planifié pour mars 2026). Le syndicat accompagne désormais les agents devant le tribunal pour obtenir le paiement des années antérieures à 2021, bloquées par l'administration.

Maintien des 40 % en arrêt maladie : mercredi 3 juin, les représentants de l'administration ont annoncé que la sur-rémunération Outre-mer serait maintenue à hauteur du traitement indiciaire en cas de CLM/CMG et non à 1/3 des 40 % la première année.

Cela constitué un front de lutte actif face à une régression réglementaire. L'administration tendant à réduire ou supprimer cette majoration « vie chère » lors des arrêts prolongés, la FSU dénonçait une double peine et a mobilisé ses outils syndicaux et juridiques pour défendre le salaire des agents malades.

DOSSIER NON TITULAIRES. Guyane 2025/2026. (BOUDAY Xavier)

ACTIONS DU SNEP FSU Guyane.

- Création et diffusion d'un livret spécial non titulaire composé de 3 domaines importants: STATUT / CONTRAT / REMUNERATION.
- Suivi des demandes de collègues concernant **le volet financier**. Preuve de la situation parfois précaire des enseignants non titulaires.

1/Plusieurs demandes de reclassement et d'évolution indiciaire notamment concernant les collègues nouvellement arrivés dans l'académie qui se retrouvent avec un indice inférieur à celui qu'ils avaient dans leurs académies précédentes.

2/ Demandes de perception des primes ou indemnités (Rep+, iss voie pro..)

3/Demandes concernant la perception d'HSE / HSA.

- Concernant le **volet statutaire**. Demandes concernant le passage en cdi (6ans) / Demandes concernant les conditions d'inscription aux concours / Demandes concernant l'entretien et l'évaluation par le chef d'établissement.

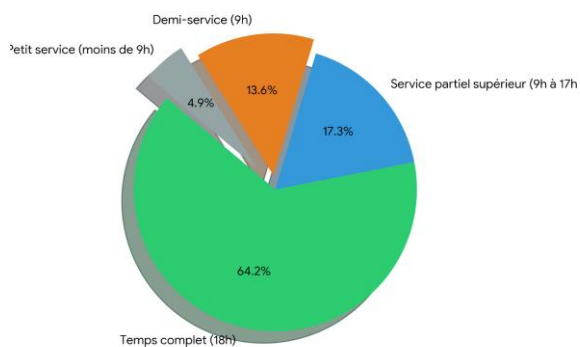
Au total 12 collègues non titulaires SOIT 10% ont contacté le snep par mail ou WhatsApp.

En Guyane : 80 non titulaires/ 310 enseignants d 'EPS soit 26% (30% pour l'ensemble des enseignants de Guyane contre 11% au niveau national)

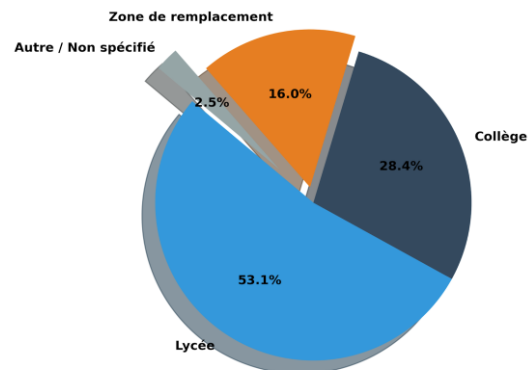
STATISTIQUES EN GUYANE

68% à TEMPS PLEIN 15% ont moins de 10h

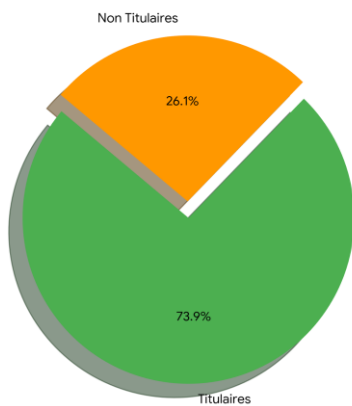
Répartition des enseignants Non Titulaires par volume d'heures effectuées



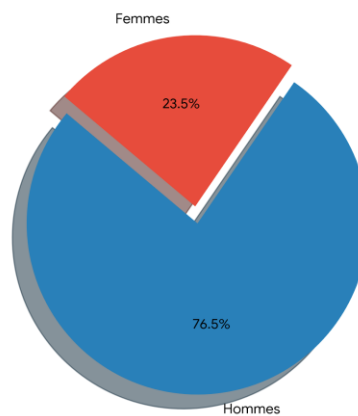
Répartition des enseignants Non Titulaires par type d'établissements



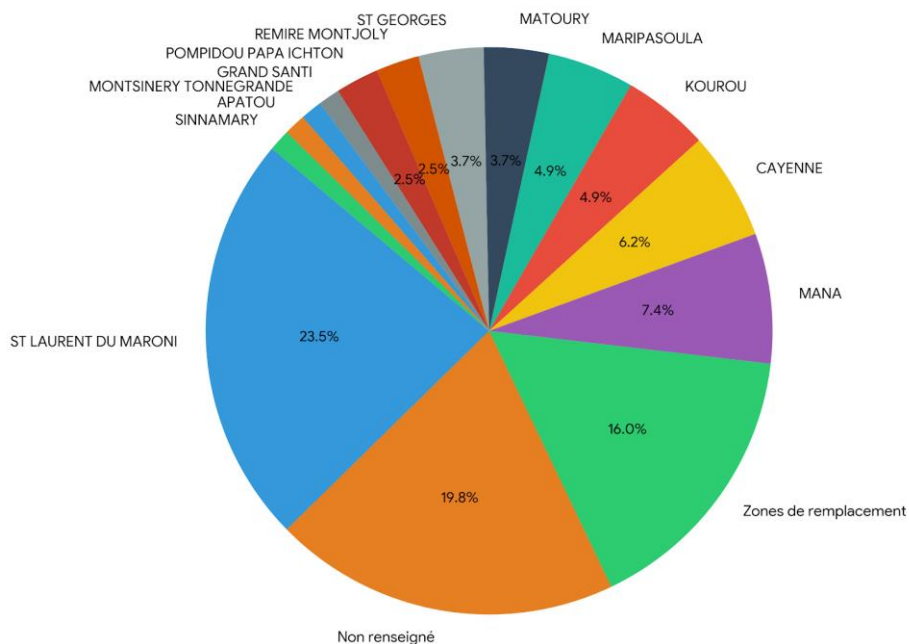
Proportion des enseignants Titulaires vs Non Titulaires



Proportion d'Hommes et de Femmes chez les enseignants Non Titulaires



Répartition géographique des enseignants Non Titulaires par commune



REPARTITION Par commune

- **Saint-Laurent du Maroni** : 20 enseignants
- **Mana** : 6 enseignants
- **Cayenne** : 6 enseignants
- **Kourou** : 4 enseignants
- **Maripasoula** : 4 enseignants
- **Rémire-Montjoly** : 3 enseignants
- **Matoury** : 3 enseignants
- **Saint-Georges** : 3 enseignants
- **Papaïchton** (Pompidou Papa Ichton) : 2 enseignants
- **Apatou, Grand-Santi, Montsinéry-Tonnegrande, Sinnamary** : 1 enseignant chacun
- *Zones de remplacement (mobiles)* : 14 enseignants
- *Non renseigné (Données manquantes dans le fichier)* : 16 enseignants

DOSSIER CORPO (EBION Boris)

Mouvement inter et intra-académique 2026

Entrants

- 28 collègues vont intégrer l'académie ;
- 22 ont sollicité l'accompagnement du SNEP
- seuls 6 dossiers de suivi ont été retournés sur les 28 collègues entrants.

Sortants

- 18 collègues quittent l'académie ;
- 13 ont sollicité le SNEP dans le cadre de leur mutation.

Recours relatifs aux rendez-vous de carrière —→ Deux recours ont été engagés cette année. Un seul a été examiné en CAPA, mais les deux collègues concernés ont obtenu satisfaction. **Le rectorat avait « égaré » les dossiers des collègues. IL EST DONC INDISPENSABLE DE TOUJOURS METTRE LE SNEP FSU GUYANE en copie de vos courriers / recours...**

Situations individuelles ⇒ 3 litiges ont fait l'objet d'un accompagnement du SNEP Guyane

⇒ 3 situations particulières font actuellement l'objet d'un suivi.

Promotions. Les campagnes d'accès à la Hors-Classe (HC) et à la Classe Exceptionnelle (CE) sont prévues au mois de juillet.

DOSSIER SANTE. (EBION Boris)

F3SCT (Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail)

Lors du premier groupe de travail de l'année, les échanges ont principalement porté sur la relance des visites d'établissements ainsi que sur la remise en œuvre du Plan Annuel de Prévention Académique (PAPA). Dans ce cadre, quatre réunions de la F3SCT se sont tenues au cours de l'année. Elles ont permis

l'adoption de plusieurs avis adressés au recteur, accompagnés de recommandations visant à améliorer la prévention des risques professionnels et les conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, quatre visites ont été réalisées dans les premier et second degrés :

- à Saint-Laurent-du-Maroni (lycée Bertène Juminer) ;
- à Mana (collège Léo Othily) ;
- à Cayenne (école Suzanne Patient et lycée Melkior et Garré).

Principaux constats

Les travaux menés en instance ainsi que les visites de terrain ont mis en évidence plusieurs problématiques majeures :

- l'état préoccupant du bâti scolaire ;
- les risques liés à la présence d'amiante ;
- les difficultés de mise à jour des documents réglementaires obligatoires ;
- une sous-évaluation persistante des risques psychosociaux (RPS) ;
- l'insuffisance des moyens humains dédiés à la prévention ;
- les contraintes spécifiques rencontrées dans les établissements isolés ;
- les problématiques de sécurité liées aux déplacements fluviaux.

Éléments rappelés par le recteur

Le recteur a souligné :

- la nécessité d'articuler les priorités nationales avec les réalités du territoire guyanais ;
- les limites de l'action du rectorat sur les sujets relevant des compétences des collectivités territoriales ;
- sa volonté de renforcer la politique académique de prévention.

Décisions retenues

Les mesures suivantes ont été actées :

- réalisation d'un état des lieux des documents réglementaires relatifs à la santé et à la sécurité au travail dans les établissements ;
- fixation d'une échéance pour la mise à jour des documents obligatoires par les chefs d'établissement ;
- inscription des questions de santé, sécurité et prévention au programme prioritaire du prochain séminaire des chefs d'établissement ;
- poursuite des travaux engagés sur la dématérialisation des registres SST ;
- prise en compte des spécificités territoriales de la Guyane dans les actions de prévention ;
- intégration du référent amiante au sein du Plan Annuel de Prévention Académique (PAPA).

DOSSIER INSTALLATIONS (EGEA Andrea)

24 SEPT 2025. RDV pour une audience à la CTG avec Gilles Le Gall.

Dossier de 8 pages remis à M LG avec état des lieux établi en **mars 2025** pour la 1^{ère} audience (**CR de l'audience envoyée à toute la profession le 24/03/2025**) puis celui de **juin 2025** avec les avancées (quasi

nulles par rapport à mars) (**CR dans la lettre info N°12 du 04/07/2025**) et le nouvel état des lieux de septembre. + dossier de 25 pages sur la situation à CONCORDE (**CR dans la lettre info N°1 du 01/10/2025**)

- ⇒ 33 établissements scolaires de Guyane (62%) ont répondu à l'enquête SNEP FSU Guyane et leur situation a été abordée au cas par cas lors des audiences => **La CTG ne peut pas dire « ON NE SAVAIT PAS ! »**
- ⇒ Pas d'amélioration significative dans les établissements scolaires concernés !
- ⇒ Au cours de l'année 2025/2026 plusieurs établissements scolaires ont mené des actions spécifiques pour dénoncer leurs conditions de travail : Insalubrité des locaux, insécurité constante, manque d'installations entraînant une impossibilité de respecter les Textes Officiels et Programmation, information de dernière minute sur les fermetures d'installations, entraînant des adaptations « à l'arrache »...

⇒ **Dossier à poursuivre, actions à amplifier, nouveaux contacts à trouver à la CTG.**

DOSSIER COMMUNICATION (EGEA Andrea)

- **1 Lettre de Rentrée** en septembre + à ce jour **15 LETTRES INFOS** envoyées à toute la profession (12 l'année dernière)
- Forte participation cette année des établissements à la rubrique « **ECHOS DES ETABLISSEMENTS** » dans les lettres Infos, notamment lors des dotations horaires, de mobilisations locales, d'intempéries fortes, ...
- **Page Facebook** mise à jour régulièrement, avec publication de chaque lettre info + de toutes les actions qui concernent l'EPS en Guyane.
- Envois spécifiques aux collègues syndiqués pour les infos CORPO.
- Contact par mail avec tous les entrants en Guyane + envoi des dernières lettres Infos aux futurs enseignants mutés en Guyane en EPS.
- Travail entamé sur la mise en route **d'un site internet SNEP FSU Guyane.**
- **Groupe whatsapp** actif avec les « contacts établissements ». 1 collègue volontaire par établissement être le relais des infos du SNEP Guyane. Groupe sur lequel les collègues peuvent également intervenir librement pour poser leurs questions et interagir avec les autres contacts établissement.

Sur les 53 établissements publics, (34 collèges, 18 lycées), il nous manquait cette année 4 « contacts », 3 en COLL, 1 en LYC.

- SEPT 2025. **Livret SNEP Guy spécial NON TITULAIRES** envoyé aux collègues concernés de Guyane.
- MARS 2026. **Livret d'accueil spécial SNEP Guyane**, envoyé à tous les entrants suite au mouvement INTER.

⇒ **Communication à poursuivre de manière régulière. Enjeu important pour les élections professionnelles de décembre 2026.**

DOSSIER STAGES / REUNIONS / ACTIONS (EGEA Andrea)

- **JEUDI 16 OCTOBRE 2025.** Journée d'accueil au Camp MARIPAS. 50 inscrits, 46 collègues présents. Intervention de Ma Guyane Nage. Echanges avec l'ensemble des collègues présents et interactions personnalisées. Présence de collègues de St Laurent / Mana / Grand Santi.
- **JEUDI 04 DECEMBRE 2025.** Réunion SNEP FSU Guyane à SAINT LAURENT. 12 collègues présents. Echanges et débats avec les 3 co-secrétaires académiques.
- **LUNDI 26 et MARDI 27 JANVIER 2026.** CONGRES ACADEMIQUE DU SNEP FSU Guyane à ROURA. Réservé aux syndiqués. 19 collègues présents. 2 journées pour réfléchir et travailler sur les mandats du SNEP pour les prochaines années + Stage Escalade.

Contribution des syndiqués SNEP Guy à la motion OUTREMER. (Lettre info N°12)

- **LUNDI 02 FEV.** Dépouillement des Votes SNEP FSU Guyane en vue du congrès National.
- **19 et 20 mars 2026** : congrès Outremer au SNEP FSU. Boris, représentant la Guyane.
- **Du 23 au 27 mars 2026.** Congrès National SNEP FSU à GUIDEL. Xavier et Andrea, représentants la Guyane. **(CR complet dans la lettre Info N°12 du 31/03/2026)**
- **MARDI 9 JUIN.** Conseil Académique de Fin d'année du SNEP FSU Guyane. Réservé aux syndiqués. A Cayenne.

DOSSIER COURRIERS / INTERVENTIONS SNEP Guyane – ADMINISTRATION (EGEA Andrea)

- Septembre 2025. Courriers (04.09 et 10.09) envoyés au Recteur pour l'AG UNSS. Rappel de l'importance que TOUS les enseignants, tous animateurs d'AS, puissent y assister !
- Février 2026. Courrier au Recteur. Spécifique Dotations Horaires Globales. En parallèle courrier FSU du 29/04 pour dénoncer établissement par établissement les pratiques et dérives de certaines directions d'établissement **(CR dans la lettre info N°14)**
- Mai 2026. Courrier au Recteur. Rappel réglementation sur les forfaits AS.
- + Accompagnement des collègues lors de leurs entretiens soit avec la direction de leur établissement, soit au rectorat avec les interlocuteurs DRH, suivi santé,...
- Au niveau des Outremer, le SNEP FSU guyane est associé à l'ensemble des outremer pour porter la motion votée à l'unanimité lors du congrès national et traitant des conditions spécifiques d'enseignement et de vie en outremer. Une demande d'audience portée par le SNEP FSU National sur ces sujets est en cours auprès du Ministère des Outremer.

DOSSIER SYNDICALISATION (EGEA Andrea)

Nous terminons l'année à 85 syndiqués. Le final de 2024/2025 était de 71 syndiqués. Soit une hausse de +14 collègues, soit +20%. Le taux académique atteint presque les 30%.

BUREAU ACADEMIQUE DU SNEP FSU Guyane 2026/2027

Les membres du bureau académique ont été élus pour la rentrée prochaine.

Secrétaire académique : EGEA Andrea

Trésorier académique : CHASSAING Romain

Corpo : EBION Boris et EGEA Andrea

Non titulaires / sport scolaire : BOUDAY Xavier

Communication : EGEA Andrea

Installations / équipements : EGEA Andrea

Santé : EBION Boris et EGEA Andrea

FSU : EGEA Andrea et BOUDAY Xavier

CONTACT : s3-guyane@snepsu.net

RDV 2026/2027 SNEP FSU GUYANE

- **PIROGUE FSU**. Un représentant du SNEP FSU Guyane sera présent sur la pirogue FSU qui se déplacera sur les établissements **du fleuve MARONI du 05 au 12 OCTOBRE 2026**. C'est l'occasion pour les enseignants « isolés » sur le fleuve de pouvoir rencontrer un représentant syndical et d'échanger sur leur situation personnelle, ou plus largement sur des problématiques bien spécifiques à l'établissement et/ou la commune.
- **Journée d'accueil CAMP MARIPAS**, KOUROU. **Vendredi 02 OCTOBRE 2026**.
- **STAGE INSTALLATIONS / SPORT SCOLAIRE** avec l'intervention de Nathalie FRANCOIS, secrétaire nationale du SNEP FSU. Prévu les JEUDI ET VENDREDI 3 et 4 décembre sur Cayenne. + déplacement et intervention sur St Laurent le LUNDI 7 décembre + déplacement et intervention sur St Georges le MERCREDI 9 décembre.
- **ELECTIONS PROFESSIONNELLES** : du 03 au 10 décembre 2026
- **STAGE SNEP FSU Guyane** au courant de l'année 2027. Un sondage sera proposé aux équipes péda via les « contacts étab » afin de cibler les besoins / envies.

LE MINISTERE VEUT BAISSER LA SUBVENTION ALLOUEE A L'UNSS

Cher·e collègue,

Le Ministère veut baisser sa subvention à l'UNSS, ne laissons pas faire.

Alors que tous les signaux sont au rouge concernant la baisse de la condition physique chez les jeunes du fait d'un manque de pratique sportive et artistique, le SNEP-FSU a été scandalisé par l'annonce d'une diminution de 8 % de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS au Conseil d'Administration du 28 mai dernier.

Cette baisse du soutien ministériel à l'UNSS est incompréhensible car le sport scolaire est pour beaucoup d'élèves et en particulier les élèves les plus défavorisé·es le seul moyen d'accès à une pratique physique, sportive et artistique volontaire. C'est un réel outil de lutte contre les inégalités qu'elles soient sociales, de genre ou territoriales et un levier essentiel face aux enjeux de santé publique et de lutte contre la sédentarité.

La subvention ministérielle n'a pas bougé depuis 2018 (3,8 millions d'€) alors que les coûts des transports pour se rendre sur les compétitions ont explosé. Si cette subvention avait seulement suivi le cours de l'inflation, elle serait aujourd'hui à hauteur de 4,4 millions d'€ !

D'autres choix sont possibles ! **Le SNEP-FSU demande le doublement de la subvention du MEN à l'UNSS.**

L'Assemblée Générale de l'UNSS qui devra valider définitivement le budget sera réunie le 3 juillet prochain. Nous avons donc encore quelques semaines pour convaincre le ministère de revenir sur sa décision. Nous avons besoin du soutien et de la mobilisation de toute la profession car **c'est toutes et tous ensemble que nous pouvons et devons agir**.

C'est pourquoi **le SNEP-FSU t'invite à signer et faire signer la lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale**.

PETITION ICI

<https://c.org/ytzf6dqJyR>

EN GUYANE : Prochain CR UNSS le 24 juin 2026. Le SNEP FSU Guyane siègera avec 2 représentants.

CR CDFD FSU

Le lundi 8 juin s'est réuni le dernier CDFD FSU (Conseil Délibératif Fédéral Départemental) à Cayenne. Chaque syndicat de la FSU (SNES pour le 2d degré, SNEP pour l'EPS, SNUIPP pour le 1^{er} degré, SNICS pour les infirmières, SNUEP pour le pro, SNASUB pour le supérieur, ...) est présent lors de ces réunions (5 RDV par an)

POINTS A RETENIR :

- **Grève AED** en Guyane. Audience avec le Recteur. Il reconnaît un manque de moyens. Et soutient les demandes des syndicats pour une hausse en terme d'effectifs pour l'académie.
- **Mobilisation à l'UNIVERSITE. !!! URGENCE !!!** Les frais d'inscriptions pour les étudiants étrangers (ne relevant pas de l'Union Européenne) vont passer en Guyane de 170 EUR à 2700 EUR pour une inscription en licence / master ! Cela concerne en **Guyane ¼ des étudiants**, soit env 1400 étudiants /4500. Le décret est sorti. L'administration provisoire de l'Université a reçu les syndicats. Une délégation est à Paris pour une audience avec le Ministère des Outremer.

- 5 juin. Audience syndicats **Assistante Soc** et Recteur. Mise en place d'espaces dédiés au rectorat pour l'accueil des personnels en difficulté (secret pro)
- **Ouverture à 3 Sauts** => quelle réalité ? Aucune concertation, aucune anticipation, ...
- **Circulaire ISG**. Modification de la circulaire. Dorénavant le départ en retraite est considéré comme un « départ volontaire ». Cela entrainera pour un collègue ayant touché la 1^{ère} année la fraction de l'ISG et partant à la retraite à l'issue de sa 1^{ère} année, une demande de remboursement de la part des services du rectorat de cette fraction.
- **Tournée Maroni** à la rentrée 2026
- **Stages mis en place au niveau FSU** : certains ouverts à toute la profession d'autres réservés aux syndiqués, et militants. Calendrier validé.

EGEA Andrea

VICTOIRE INDEMNITES OUTREMER

Communiqué de presse :

Maintien à 100 % des primes et indemnités pour les agents affectés dans les DROM : enfin à l'ordre du jour !

Au prétexte d'appliquer le décret N° 2024-641 du 27 juin 2024, le gouvernement a décidé, brutalement, de considérer la majoration de rémunération liée au coût de la vie comme une simple indemnité pour pouvoir la réduire à 33 % pour les personnels en arrêt maladie (CLM, CGM et CLD). Cela a pour conséquence d'amputer la rémunération des collègues concerné.es qui se trouvent, une nouvelle fois, puni.es d'être malades ! Inacceptable, d'autant plus que cette interprétation gouvernementale est juridiquement et statutairement largement contestable.

La FSU n'a donc cessé de dénoncer cette injustice flagrante faite à des agent.es fragilisé.es, vulnérables et souvent isolé.es. Dans les DROM, les sections locales des syndicats nationaux de la FSU ont accompagné les collègues sommé.es de rembourser des milliers et parfois des dizaines de milliers d'euros. Elles sont aussi intervenues auprès des rectrices et des recteurs dans de nombreuses audiences pour porter la voix des personnels. Des mobilisations bien suivies par les personnels ont aussi été initiées par la FSU.

Face à la surdité du gouvernement, la FSU nationale a ensuite engagé une mise en demeure auprès du ministre de l'Éducation nationale et des Recteurs et Rectrices d'académie des DROM le 7 avril 2026.

Toutes les informations sont ici : <https://fsu.fr/majoration-dans-les-drom-la-fsu-defend-les-droits-et-la-remuneration-des-agent-es/>

Preuve que l'action de la FSU commence à payer et que le rapport de force peut faire bouger les lignes : ce sujet a été enfin mis à l'ordre du jour d'un groupe de travail du Conseil Commun de la Fonction publique le mercredi 3 juin 2026.

Lors de ce groupe de travail, la FSU est intervenue pour demander que les personnels actuellement en congé longue maladie cessent sans délai d'être ponctionnés sur leur rémunération, sans attendre la date d'entrée en vigueur de la « correction », qui ne fait que revenir au sens originel des dispositifs de prise en compte de la cherté de la vie dans les outre-mers.

La vigilance reste de mise. La FSU continuera d'intervenir, notamment lors du prochain Conseil commun de la Fonction publique, pour faire tomber cette mesure injuste et brutale et pour que les agent.es ponctionné.es soient intégralement

F.S.U. MAINTIEN À 100 % DE LA MAJORATION DE TRAITEMENT LES AGENT·ES DES DROM MOBILISÉ·ES

Une première victoire obtenue grâce à la mobilisation !

AVANT

UNE MESURE INJUSTE ET BRUTALE

- Arrêt maladie (CLM, CGM, CLD)
- Majoration de traitement réduite à 33 % (soit -67 %)
- Perte importante de rémunération pour des agent·es déjà fragilisés

INACCEPTABLE !

C'EST LA MOBILISATION DE LA FSU QUI A PERMIS D'OBTENIR CE RECUL !

MOBILISATION DE LA FSU

Des audiences, des interventions, des mobilisations qui font bouger les lignes !

AUJOURD'HUI

UNE PREMIÈRE VICTOIRE OBTENUE GRÂCE À LA MOBILISATION !

- Retour immédiat au maintien à 100 % de la majoration de traitement sans attendre l'entrée en vigueur d'une correction.
- Le sujet est désormais inscrit à l'ordre du jour du Conseil commun de la fonction publique.
- Reconnaissance de la spécificité des DROM.

Les primes et indemnités restent aujourd'hui réduites à 33 % en congé maladie.

La FSU poursuit son intervention pour obtenir le remboursement intégral des sommes prélevées.

LA MOBILISATION COLLECTIVE FAIT BOUGER LES LIGNES !

LA FSU RESTE MOBILISÉE POUR :

- LE MAINTIEN INTÉGRAL DES DROITS DES PERSONNELS
- LE REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES SOMMES PRÉLEVÉES
- L'ABANDON DÉFINITIF DE CETTE MESURE INJUSTE

ENSEMBLE POUR TOUS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

GUADALOUPPE MARTINIQUE GUYANE LA RÉUNION MAYOTTE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Avec la FSU, on ne lâche rien !

PETITION ISS

Pour une revalorisation de l'**Indemnité de Sujétion Spéciale** allouée aux enseignants assurant un service en classe de première, de terminale ou préparant à un certificat d'aptitude professionnelle (Décret n° 2015-476 du 27 avril 2015), les enseignant·es EPPCS ou assurant des cours en enseignement de spécialité danse et arts du cirque.

Le SNEP-FSU continue de demander depuis 2014 le système de pondération accordé aux enseignant·es des disciplines de lycée général et technologique. Le ministère continue de refuser et avait créé une indemnité de sujétion spéciale (ISS) pour les enseignant·es d'EPS et les PLP assurant un service en classe de première, de terminale ou préparant à un certificat d'aptitude professionnelle.

Depuis plus de 10 ans, cette indemnité n'a connu aucune revalorisation, malgré l'alourdissement continu des missions dont le logiciel Santorin, e-pack EPS et la charge de travail liée aux classes à examens. En 2014, le gouvernement avait pourtant promis plusieurs étapes de revalorisation. L'ISS ne correspond plus ni à la réalité du métier, ni à l'investissement professionnel exigé des enseignant·es.

L'ISS ne permet pas non plus de reconnaître le travail réalisé sur la mise en place des EPPCS en 2021 et les exigences liées à celui-ci. Dans l'enseignement de l'EPPCS une véritable discrimination s'effectue entre les enseignant·es des différentes disciplines (par exemple les enseignant·es de SVT) qui interviennent et qui bénéficient de la pondération. Nous refusons que l'engagement des enseignant·es d'EPPCS continue d'être invisibilisé et ne soit pas revalorisé au même titre que les enseignant·es des autres spécialités.

Face à cette situation, le SNEP exige :

- La multiplication par 2 de l'ISS pour les enseignant·es ayant des classes à examens, dont la charge de travail explose en période de certifications (évaluations, jurys, harmonisations, suivis des élèves, contrôles en cours de formation).
- La multiplication par 3 de l'ISS pour l'ensemble des enseignant·es d'EPPCS et d'enseignement de spécialité danse et arts du cirque.

Reconnaître le travail réel, maintenant

Revaloriser l'ISS n'est pas un privilège, mais une juste mesure de reconnaissance :

- du travail réalisé et d'équité professionnelle,
- de l'apport de l'EPPCS dans la formation de la jeunesse, dans la réussite scolaire, la santé, l'émancipation et la cohésion sociale.

Signer cette pétition, c'est exiger une reconnaissance concrète et immédiate du travail réalisé par les enseignant·es d'EPS en classe à examens et les enseignant·es d'EPPCS, d'enseignement complémentaire arts du cirque ou danse. Signer, c'est défendre notre métier, nos conditions de travail et la qualité du service public d'éducation.

PETITION ICI :

<https://lesite.snepfsu.fr/ma-carriere/evaluation-avancement-et-remuneration/remunerations-evaluation-avancement-et-remuneration/actus-remunerations/pour-une-revalorisation-de-liss-je-signe-la-petition/>

AVENIR DES ETUDIANTS STAPS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la formation initiale des enseignant.es, avec le nouveau concours en 3^e année de licence pour améliorer la supposée attractivité du métier, le SNEP-FSU alerte depuis des mois sur les probables conséquences négatives que cela implique pour les étudiant.es en licence mention "Éducation-Motricité" en STAPS.

Nos alertes se concrétisent, à ce jour plus de 3 000 étudiant.es de cette licence sont non-lauréat.es du nouveau concours (CAPEPS) et restent sans proposition de poursuite d'étude, ce qui est contraire aux obligations des universités.

La mise en œuvre de la réforme pour les STAPS, en lien avec le déficit budgétaire de toutes les universités, remet en question l'avenir de cette filière formant à l'enseignement de l'EPS ainsi qu'aux métiers du sport (BAC+3 et +5), et va amplifier le développement de l'enseignement supérieur privé et autres officines.

Lors de cette conférence de presse, le SNEP FSU a exposé les causes, les mécanismes et les effets néfastes de cette nouvelle réforme du concours pour les étudiant.es et la filière STAPS qui était jusqu'à présent très attractive.

<https://www.youtube.com/live/h0H4uB1nGyk?si=9DEDxinyV01LZPxh>

Je vous remercie pour votre attention.

Syndicalement,

EGEA Andrea.

Pour le SNEP FSU Guyane.